



ÉDITORIAL

Bourg-en-Lavaux : où en es-tu ?

Le plan de législature 2011-2016 de la Municipalité a pour ambition de faire de Bourg-en-Lavaux une commune bien équipée et agréable à vivre. Après trois ans et demi d'existence, le bilan d'activité présenté dans cette « feuille » montre le parcours déjà réalisé par l'administration et les autorités pour satisfaire ces ambitions.

Après la votation d'avril 2014 sur le taux d'imposition, la Municipalité a engagé une révision stratégique des axes du développement communal. Le résultat est présenté en pages 8 et suivantes et le sera aussi dans le cadre d'une présentation publique, vendredi 5 décembre prochain à 17h, dans la salle des Mariadoules (Aran).

Pour équilibrer le budget 2015, la Municipalité → p. 2



SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|-------|
| ÉDITORIAL | 1-3 |
| COMMUNE | 1-2 |
| PAROISSE PROTESTANTE | 2 |
| CONTE DE NOËL | 3 |
| VIE LOCALE | 4-5 |
| ARTISANS & COMMERCANTS | 5-7 |
| LA RECETTE | 6 |
| BILAN COMMUNAL | 8-13 |
| SANTÉ, SOCIAL | 14-15 |
| PERSONNALITÉ | 14 |
| MANIFESTATION | 15 |
| LAST NEW'S | 15 |
| AGENDA | 16 |

COMMUNE

Vers un nouveau centre sportif à La Tioleyre



En 2013, la Municipalité a lancé un concours d'architecture sur invitation auprès de trois bureaux d'architecture locaux. Le projet lauréat retenu par le jury s'intitule « Les Vestioleyres », de l'atelier d'architecture Jean-Luc Badoux, à Chexbres.

Ce sont les intéressantes possibilités d'évolutions du projet qui ont convaincu le jury du concours. Celui-ci permet en effet de nombreuses utilisations sportives (football, tennis, athlétisme, walking, etc.). Sa réalisation portera sur trois étapes :

Dans un premier temps, trois groupes de vestiaires assortis de locaux sanitaires seront aménagés entre les terrains de football et les tennis existants. Cela permettra de redonner à ce centre un confort sanitaire bien mérité. Dans un deuxième temps, les courts de tennis seront remis en état. Enfin, des aménagements multisports viendront compléter les installations de La Tioleyre (piste 100 mètres, couloir de saut en longueur, aire de lancer du boulet, terrain multisports).

Compte-tenu des utilisateurs présents, une commission technique a

été constituée pour s'assurer du bien-fondé des réalisations projetées :

M. Jean-Paul Demierre, municipal en charge des sports ;

M. Georges-André Carrel, ancien responsable du service des sports de l'Université et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ;

M. Olivier Swysen, adjoint préposé aux équipements sportifs du service de l'éducation physique et du sport de l'Etat de Vaud ;

M. Marc-Henri Noverraz, ancien président du FC Vignoble ;

M. Philippe Truan, président du FC Vignoble ;

M. Luc Heizmann, président de la Société de Gym de Lavaux ;

M. Jean-Louis Bandini, ancien président de feu le Tennis Club La Tioleyre.

Le Municipalité tout comme le Conseil communal sont convain-



cus de l'importance de ce projet pour l'avenir de notre commune. La population sera régulièrement informée de l'avance des travaux dans ce domaine.

Jean-Paul Demierre

Municipal en charge des sports

a encore serré les charges de fonctionnement de la commune. Avec une réduction budgétée de 7,5% depuis la fusion (env. CHF 880'000.-), on atteint pourtant les limites de l'exercice. Malgré ces efforts importants, assortis d'une embellie des rentrées fiscales, la capacité d'autofinancement de la commune reste problématique. Elle a passé sous la barre prévisionnelle des 25% (budget 2015). Elle devrait se situer au minimum à 60%!

Pour pallier cet effet, la Municipalité a fixé un plafond annuel pour les investissements communaux: CHF 3,5 millions pour les investissements infrastructurels (entretien) et CHF 4 millions pour les investissements stratégiques (constructions). Un dispositif financier permet compenser ou de cofinancer tout ou partie des investissements communaux (pages 8-13). La Municipalité entend ainsi garantir une gestion responsable des deniers publics sans s'engager dans la voie de l'endettement bon marché. On en sait les effets désastreux à moyen et long termes. Dans le cadre de cette révision stratégique, la Municipalité a procédé à une sélection sévère des investissements communaux. Là où c'était possible, elle fait en sorte d'étaler dans le temps certains projets prioritaires, tel par exemple le programme de réalisation du PPA de la gare. → p. 3

IMPRESSUM

Contact rédaction:
021 821 04 04, info@b-e-l.ch
Accompagnement éditorial
et coordination:
Delacrétaz & Associés, Lausanne
Design et maquette:
martine@wdesign.ch
Impression:
Imprimerie de Lavaux, Cully

COMMUNE

Les décorations de Noël : après la révolution, l'évolution !



Au soir du 29 octobre, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux invitait le citoyen à découvrir et discuter les propositions de décorations de Noël pour cette année.

Suite aux diverses remarques, tant positives que négatives concernant l'intervention de l'année passée, les créateurs du projet ont été approchés afin d'effectuer certaines modifications tout en ne dépassant pas le

budget alloué. Sans aucuns frais supplémentaires, les trois protagonistes (Anne Hogge-Duc, Daniel Colombini et Jean-Christophe Dunant) se sont donné la peine de tout améliorer.

Ils ont transformé ou recyclé les éléments les plus critiqués sur d'autres lieux. Par exemple, la rivière lumineuse de la rue commerçante de Cully est abandonnée et ces guirlandes lumineuses ornent les ronds-points. Les housses de réverbères sont renforcées

en bas et ressemblent davantage à une bougie, dotée d'un motif de flocon doré; elles sont placées sur les artères principales. Dans les ruelles des bourgs, les réverbères sont simplement customisés avec un motif qui apparaîtra quand ils s'allument. Concernant les points qui étaient positifs, le trio propose de les étendre plus largement sur les cinq villages: l'éclairage des arbres, les pictogrammes de façades, plus concentrés à des emplacements stratégiques pour faire penser à un calendrier de l'Avent. Le résultat de leurs efforts semble très séduisant et prouve que le public a été entendu et ses avis pris en considération.

La Commune complète ce projet en installant un grand sapin par village, décoré de boules or et de guirlandes lumineuses.

Pour rappel, le coût total de cette décoration de Noël est meilleur marché que les solutions précédentes. En outre la consommation d'électricité est nettement moindre et s'avère ainsi plus écologique, pour un projet totalement original et inédit, qui a juste besoin d'un peu de temps pour s'adapter.

Carmilla Schmidt

PAROISSE PROTESTANTE



Avent

Le dimanche 30 novembre (1^{er} Avent) est le premier jour du temps de l'Avent qui nous conduit à Noël; nous marquerons l'entrée dans l'Avent par

- Le culte du souvenir et de l'espérance (10h30, Grandvaux) où nous ferons mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés ces derniers mois;
- Le feu de l'Avent, rendez-vous à 18h devant l'église de Grandvaux puis descente aux flambeaux jusqu'aux Echelettes (Aran) où le feu est allumé.

Signalons encore que la veille, le sympathique et traditionnel thé-vente de l'Avent aura lieu à la grande salle de

Grandvaux le samedi 29 novembre dès 14h (pâtisseries, décorations et couronnes de l'Avent, tombola).

Noël

Cette année 2014 a vu le 50^e anniversaire de l'Exposition nationale de Lausanne. A l'Expo 64, les deux grandes Eglises historiques du Canton avaient aménagé un espace méditatif interconfessionnel et offraient quotidiennement une «minute œcuménique». Après l'Expo, cette formule de la minute œcuménique sera reprise par la Radio romande. Ces courtes méditations ont été regroupées dans un volume paru aux Editions Ouverture. Voici l'exemple d'une «minute» radio du pasteur Philippe Zeissig (1920-1992), l'un des artisans de cette aventure:

«6 décembre

«Payer» est un acte plus qu'honorable que nous aurons l'occasion de répéter

un certain nombre de fois en cette fin d'année. Et pourtant, ce verbe «payer» a aussi un je ne sais quoi de brutal, de mal léché. Si on dit: 'Ouais, je lui ai payé ce manteau...' ça veut dire que de plus ou moins bonne grâce on a sorti l'argent pour qu'il l'ait, son manteau. Si on dit: 'Je lui ai offert ce manteau...' ça change tout. Il n'y a plus seulement le bruit de l'argent, il y a le bruit d'un cœur: 'Je lui ai offert...'

Je peux me payer un stylo. Mais quand je pense que celui-ci m'a été offert par ma fille, c'est un stylo bien différent de celui que j'aurais pu me payer: pour le même prix, il a une autre valeur.

Offrir... c'est un très beau verbe. Offrir, c'est le soleil du verbe payer. C'est ce qui enlève le prix pour laisser place à l'intention. Quelqu'un prend garde à moi. Je suis quelque chose pour quelqu'un. Offrir... Dieu lui-même s'y prépare.»

Pasteur Christophe Rapin

Certains investissements, qu'elle considère pourtant comme stratégiques, ont aussi dû être reportés faute de financement adéquat, tel par exemple le regroupement scolaire Ruvines/Genevrey. Arrivé au terme de cet exercice, la Municipalité a fait en sorte de concrétiser la volonté populaire tout en préservant au mieux les intérêts du développement communal. C'est d'ailleurs ce qui nous est demandé.

Pour la Municipalité,
Max Graf, Syndic

Prochaine feuille :
délais rédactionnels / diffusion
31 janvier / mi-mars 2015

CONTE DE NOËL



Le chapeau du vieux

Il était un fois un homme qui était vieux depuis si longtemps que les gens avaient oublié son nom. Du coup, on l'appelait simplement «le vieux» et tout le monde comprenait parfaitement de qui on parlait. Il portait sur la tête un chapeau presque aussi vieux que lui, un chapeau dont d'ailleurs il ne se séparait jamais.

Tous les samedis, le vieux quittait sa petite maison perdue dans la campagne pour se rendre au marché de la ville voisine.

Il y allait pour vendre des sabots qu'il taillait lui-même dans le bois.

Mais ce samedi-là, il faisait si froid et il y avait tant de neige que personne n'aurait eu l'idée d'acheter des sabots.

Et sur le coup de midi, comme on pouvait s'y attendre, il n'avait rien vendu.



Alors le vieux a fait demi-tour. En chemin, il s'est arrêté sous un arbre. Il réfléchissait au moyen d'annoncer la mauvaise nouvelle chez lui. Machinalement, il a levé

la tête et a découvert, sur une branche au-dessus, toute une famille de petits moineaux qui tremblaient de froid.

Pauvres petits! Que faisaient-ils là?

Le vieux a alors observé tout autour de l'arbre et il a vite compris. Par terre, toutes ces brindilles et cette mousse éparpillée: c'était le nid des moineaux.

Alors le vieil homme n'a pas hésité un instant. Il a enlevé le chapeau dont il ne se séparait pourtant jamais et il l'a déposé dans les branches de l'arbre.

N'ayez pas peur! a-t-il murmuré.
J'aimerais vous aider. Vous n'allez pas pouvoir rester à trembler de froid sur cette branche toute la nuit. Prenez mon chapeau!
Il vous servira de nid. Serrez-vous les uns contre les autres et tout ira bien!

Puis il est reparti.



Ce samedi-là était le jour de Noël. Le vieux et sa femme auraient dû faire un savoureux repas et se réjouir ensemble. Ils n'ont fait ni l'un ni l'autre. Les sous manquaient pour acheter de bonnes choses et l'homme, désormais tête nue, avait pris froid et finit sa journée sous son édredon.



Nous fêterons Noël un autre jour, je crois!
a dit sa femme en riant.



Elle ne croyait pas si bien dire. Le lendemain matin, une fanfare de moineaux les réveillait. TCHIP, TCHIP, TCHIP, TCHIP!

Lorsqu'ils sont sortis, ils ont vu le chapeau. Et... à l'intérieur... il y avait tout ce qu'il fallait pour faire un merveilleux repas de Noël.

Ce que les époux ont mangé? Personne ne le sait, et si on leur pose la question, ils ne vous répondront pas. Il se peut même qu'ils ne s'en souviennent pas, mais une chose est sûre, ils vous diront que ce repas avait un goût très particulier, un petit goût qu'ils qualifieraient... d'inespéré.

Moralité: Le plus beau des cadeaux nous tombe parfois du ciel alors même qu'on ne l'attend plus!

Cully, le 28 octobre 2014

Catherine Abrecht, conteuse
Vieux-Bourg 1
1096 Cully
catherine.abrecht@gmail.com
078 600 18 52

« Au Coin de la Rue »,
il y a une épicerie
avec un nouveau gérant



Quand le lausannois Cédric Rivoire a décidé, cette année, de reprendre l'épicerie de Cully, c'est que se concrétisait dans ce choix plusieurs de ses aspirations : le désir de changement, après avoir créé et tenu pendant cinq ans, avec Anthony Macé, le restaurant L'Eléphant Blanc à Lausanne, l'envie de créer quelque chose dans cette région où il a élu domicile et relever le défi avec une structure de proximité où il retrouve le contact avec la clientèle.

Dans son établissement, il préconisait déjà les produits de qualité biologique, si possible du terroir, et défendait le commerce équitable d'ici ou d'ailleurs. Ce sont ces mêmes notions qu'il défend à l'épicerie aujourd'hui. Selon son éthique du respect d'un bout à l'autre de la chaîne, il a choisi des fournisseurs comme la Plateforme Bio Locale (PBL) où les paysans fixent eux-mêmes les prix des marchandises, ainsi que la maison Saldac qui importe du Pérou le chocolat, le café et des céréales. Pour les produits laitiers et la boucherie, il a gardé les mêmes distributeurs que sa prédécesseur Aurélie Cote, comme la boucherie d'Attalens pour les saucisses aux choux. Au rayon boissons, les limonades artisanales Elixia ou les bières suisses sont aussi belles que bonnes et les vins qu'il a choisis avec attention vont d'un simple → p. 5

La revue du FC Vignoble fait vibrer notre commune



Très courue, la revue démarre le vendredi 21 novembre. Elle témoigne de la vigueur de la vie locale.

« Serai-je épinglé ? » « Qui le sera ? » Telles sont les questions que se posent les habitants de nos villages depuis l'apparition des affiches annonçant l'arrivée du millésime 2014 de cette manifestation. Comme à son habitude,

la teneur des saynètes reste secrète jusqu'à la première; certains indices peuvent cependant se cacher dans son titre: APOLITIQUE.

Rires, émotions et plaisir attendus à ces représentations triennales. Notre jeune commune cultive sans tapage son esprit villageois, culturel, sportif et viticole et ce goût pour les activités du cru trouve son apogée à l'occasion

de la très populaire revue, qui aura lieu les 21, 22, 28 et 29 novembre, ainsi que le 5 décembre prochain. Tous les trois ou quatre ans sur la scène de la Salle Davel, on égratigne les personnalités, autorités et commerçants locaux devant des salles comblées.

Ce spectacle, totalement amateur, contribue à entretenir le caractère villageois et l'animation de la commune à l'instar des festivals classique et jazz et des animations organisées par les sociétés locales ou les commerçants. A Bourg-en-Lavaux, jusqu'aux fêtes de fin d'année, on brocardera donc gentiment quelques citoyens triés sur le volet dans six sketches écrits par Michel Trolliet, à partir « d'idées collectives », et interprétés par des membres du FC Vignoble.

Les billets pour cette manifestation sont en vente à Cully auprès de la Boulangerie Martin, du Restaurant Major Davel, du kiosque Le Minaret, de Gemma Coiffure et de la buvette du terrain de foot des Ruvines lors des rencontres du FC Vignoble; au prix populaire et attractif de Fr. 25.- pour les adultes et Fr. 10.- pour les enfants.

Nicolas Blanc

La Chanson Vigneronne

Il y a 60 ans naissait la Chanson Vigneronne. Ce chœur mixte, sous les baguettes expertes de 5 directeurs successifs, s'est produit dans de nombreux endroits, régionaux et même internationaux.

Chanteuses et chanteurs ont mis toute leur ardeur pour rendre cette chorale dynamique et pour animer les différentes manifestations de Bourg-en-Lavaux.

Indépendamment de la musique, la Chanson Vigneronne essaye aussi de rendre notre région attractive: les supporters des coureurs du Marathon du lac le savent bien: son stand, à côté de la Maison Jaune, attire chaque année de nombreux spectateurs, heureux de pouvoir se restaurer sur place.



Malheureusement, les diverses participations deviennent de plus en plus problématiques, par manque de chanteurs. Aussi leur a-t-il fallu se résoudre à abandonner cette année la traditionnelle tournée des caveaux de la région, espérant cependant pouvoir bientôt reprendre sans souci ce genre d'activités si la situation s'améliore.

Dès lors, toutes les personnes qui aiment chanter peuvent se joindre aux choristes chaque mardi soir à 20h, à la salle boisée du Genevrey, pour redécouvrir la joie de chanter en chœur; les amis de la musique, même débutants, sont également cordialement accueillis.

De même, les écoliers souhaitant aller renforcer le chœur d'enfants sont chaleureusement attendus par la directrice, Vandete Carmo (répétitions toutes les deux semaines, le jeudi de 16 à 17 heures).

Enfin, il est utile de rappeler le traditionnel loto de la Chanson Vigneronne de ce dimanche 30 novembre (Grande salle de Grandvaux 14h), ainsi que ses prochaines soirées, les 23-24-25 janvier prochain, auxquelles se joindra le groupe théâtral de la Jeunesse de Grandvaux qui vous fera certainement passer un moment fort divertissant.

Monique Counotte

Tous renseignements peuvent être obtenus au : 021 799 16 67
ou au 079 793 07 29, soit par courriel :
mo.counotte@gmail.com

→ Au Coin...

Montepulciano au grand Chateau Chasse-Spleen, en passant par les vins de la région, à peine plus chers qu'à la cave. Son épicerie, en plus d'offrir une belle gamme de produits de qualité à des prix très raisonnables, est ouverte en dehors des horaires standards: jusqu'à 19h30 en semaine et tout le jour le week-end. Plein de bonnes raisons pour y aller, en plus de celle d'avoir la chance que ce commerce perdure. L'épicerie «Au Coin de la Rue», rue du Temple 7, 1096 Cully, 021 799 50 00 Carmilla Schmidt

VIE LOCALE

Nouvelles du Sauvetage

En quelques chiffres, voici la Société de Sauvetage Cully-Davel à Moratel

Le 117 est le numéro d'appel qu'une personne en danger ou un témoin compose. La Brigade du lac informe les Sociétés de sauvetage qui décident, selon la gravité, des suites de l'intervention. Les cas graves sont laissés à l'appréciation des sauveteurs. En cas de grande nécessité, la Brigade du lac les seconde ou prend le relais. Ils ne se mettent pas volontairement en danger, assurant la sécurité avec discernement. 55, le nombre de sorties depuis le début de l'année à mi-octobre. Ce chiffre

comprend les vigies, les interventions et le suivi des régates du Cercle de la Voile de Moratel-Cully (CVMC).

11 interventions ont été recensées durant cette période, et 7, le nombre de mois où la vigie est permanente dans les grandes lignes à la saison des régates du CVMC.

2 bateaux composent la flotte du Sauvetage: une ancienne barque, le «Davel», pour le marathon et autres manifestations et «Lascar», un Boston Whaler pour les interventions, qu'il s'agira de remplacer sous peu. Un sauvetage n'est pas facturé. Les membres secourus font générale-

ment un don. La Société de Sauvetage Cully-Davel est membre de la SISL, la Société internationale de Sauvetage du Léman. Les membres sont bénévoles. Pour être actives et remplir leur rôle, les sociétés organisent des manifestations et participent aux activités locales. Elles reçoivent des dons et touchent quelques subventions. A Moratel, les quelque septante membres cotisent.

Les prochains rendez-vous à Moratel sont la Coupe de l'Avent, le 30 novembre, où deux plongeurs accompagnent les baigneurs, et la régata de la St-Nicolas le 6 décembre.

Christian Dick

Voici encore quelques indications utiles : <http://sauvetage-cully-davel.kazeo.com>, www.sisl.ch et le CCP 10-22927-7.

ARTISANS & COMMERCANTS

Pierre-Alain Monbaron, pêcheur professionnel à Cully

Monsieur Monbaron m'accueille devant son local de la Place d'Armes au bord du lac pour me parler de son métier de pêcheur professionnel. Quelles en sont les particularités ?

Les bons côtés de sa profession, c'est l'indépendance. Cependant, il est tenu par le temps, les intempéries, les interdictions de pêche, tout ce qui touche à l'administration et aux lois qui réglementent la pêche.

Il y a plus de 140 pêcheurs professionnels sur le Léman et, lorsqu'un permis tombe, un nouveau peut le reprendre pour assurer la relève.

Les quantités pêchées ces dernières années représentent environ 1300 tonnes dans le Léman et, à l'époque, c'était de l'ordre de 10 fois plus. Monsieur Monbaron se souvient que son père pêchait alors jusqu'à 15 tonnes de perches par mois; lui-même n'en prend guère plus de 1 tonne par année actuellement.

Les prises des amateurs, avec une centaine de tonnes, constituent donc une proportion importante par rapport à ce qui est pêché par les professionnels.

L'emplacement au bord du lac étant essentiel pour pouvoir travailler, il estime que les communes et le canton devraient faire en sorte que lorsqu'un pêcheur cesse son activité, tout soit mis en œuvre pour repourvoir la place et éviter ainsi toute interruption. Son père avait été pêcheur à Cully dans les années 60-70; puis il n'y a plus eu de pêcheur pendant 15 ans jusqu'à ce que lui-même parvienne à réinstaller une pêcherie en 2002.

La Municipalité de Cully a été très coopérante en lui proposant un emplace-

ment pour son bateau et son matériel. Il a pu louer également un magasin dans un bâtiment communal.

Il utilise différentes techniques et ustensiles pour la pêche. Certains sont saisonniers pour l'hiver, d'autres pour le printemps, d'autres encore pour l'été. Par exemple, l'été, on a un genre de filet qu'on appelle les «pics» (filets flottants), que l'on pose en plein lac et qui sont dérivants. Ils servent à pêcher la féra, la truite et l'omble chevalier.

Il pose d'autres filets appelés «filets de fond» qui mesurent 100 m de long sur 1,50 m de haut et qu'il met uniquement pour pêcher les perches; ils se posent en hiver, au printemps et en automne.

Il dispose de deux bateaux, l'un pour les filets et l'autre pour les nasses, le travail étant assez différent.

La commercialisation se fait avec sa femme au magasin la Pêcherie de Lavaux à la rue Davel. Il essaie de promouvoir les bons poissons, comme les filets de perche, le brochet, l'omble chevalier ou la truite, mais commercialise d'autres sortes, moins connues, telles la féra qui est un bon poisson que l'on peut

→ p. 6



Monsieur Monbaron me parle de son âge, car il a atteint celui de la retraite, mais il dit que la relève est difficile et qu'il faudrait un jeune qui soit débrouillard pour reprendre une telle activité.



Les caramels de grand'maman

Cette magnifique recette m'a été transmise par une Sœur diaconesse de Saint-Loup. On y retrouve un goût de notre enfance.

Ingrédients

- 1 boîte de lait condensé sucré d'environ 280 à 300 grammes
- 100 grammes de beurre
- 250 grammes de sucre

Mélanger le tout dans une petite casserole et faire cuire à petits bouillons une vingtaine de minutes. C'est essentiel de de brasser en permanence avec une cuillère ou une spatule en bois, sans s'arrêter. Sinon, l'appareil s'attache au fond de la casserole et brûle quasi instantanément, libérant des paquets noirs peu ragoûtant ni très goûteux.

L'appareil devenu d'un beau brun foncé doit attacher à la cuillère en bois et doit faire des fibres quand on remue. L'étendre alors sur une surface huilée et attendre quelques minutes (mais pas trop longtemps) avant de découper les caramels....

Je dois à la vérité de dire qu'on ne les réussit pas toujours du premier coup...car il faut apprécier convenablement le degré de cuisson et, là comme bien souvent, le coup d'œil est déterminant.

Le marmiton du terroir.

→ Monbaron pêcheur...

trouver en filets, entière et fumée. La préparation prend du temps car il y a beaucoup de manutention et de déchets. Pour les perches, par exemple, il faut compter 3 kg brut pour faire 1 kg de filets. Pour les autres poissons aussi, les pertes et le travail sont importants.

Sa clientèle est composée de privés qui viennent acheter des poissons frais au magasin, à la Pêcherie de Lavaux; certains viennent de l'extérieur

de Cully, de Lausanne mais aussi du Gros-de-Vaud, Montreux, Châtel-Saint-Denis, Chexbres, Grandvaux ou encore de Villette.

Qu'en est-il de la réglementation? Il y a des lois et des contrôles. Un garde-pêche vient à l'improviste voir ce que l'on utilise comme matériel, contrôler les grandeurs des mailles, les poissons capturés pour se rendre compte s'ils ne sont pas interdits.

Pendant la période du 1^{er} au 25 mai où les perches fraient, il y a une interdiction totale d'en prendre.

On se rend compte que le climat change

et que, s'il ne fait pas assez froid en hiver, la décantation du lac ne se fait pas normalement car l'eau devrait devenir claire en été alors qu'elle reste trouble. Monsieur Monbaron exerce dans une région magnifique, dans le golfe de Cully avec le Dézaley comme tableau de fond; c'est extraordinaire et c'est ce qui fait l'attrait d'aller et de travailler sur le lac.

M. Fouvy

**Pierre-Alain Monbaron
au port du Creux des Rives**

ARTISANS & COMMERÇANTS

Le restaurant de la Tour de Gourze : une histoire de famille depuis plus de 90 ans !



Fin octobre, alors que les premiers flocons faisaient leur apparition, je me suis rendue au point culminant de la commune de Bourg-en-Lavaux: le Mont de Gourze, 927 m d'altitude.

La Tour, sise en son sommet, offre un panorama exceptionnel: le Léman de Genève au Bouveret, le Pays de Vaud et, encerclant le tout, les Alpes et le Jura.

Si le vertige vous guette, arrêtez-vous au café-restaurant du lieu. La vue de sa terrasse, l'une des plus belles de la région, vaut le détour. L'accueil très chaleureux et la carte des mets (fondues, croûtes au fromage, viande froide, saucisses aux choux et röstis)

vous transportent, à quelques encablures du lac, dans un véritable restaurant de montagne.

Un peu d'histoire !

C'est vers 1900 qu'un premier établissement public voit le jour en ce lieu. Une sorte de buvette, construite par la famille Bujard (paysans - vigneron à Riex), ouvre ses portes aux promeneurs. Elle permet ainsi d'écouler le vin des propriétaires. Une cuisine est mise à disposition et chacun peut y préparer son petit frichti.

En 1922, les Bujard vendent leur bien. Angèle et Daniel Banderet en font l'acquisition et s'y installent en juillet. Au cours des ans, ils s'attellent aux nombreux travaux de modernisation, indispensables au bon fonctionnement d'une auberge: électricité (1923), téléphone (1931), eau (1939).

En juin 1942, un incendie dû à la foudre anéantit tous leurs efforts: il ne reste rien! De la maison, seules les fondations subsisteront dans le chalet actuel.

Après le décès de son mari en 1944, Madame Angèle Banderet poursuit son activité avec l'aide de ses filles. L'une d'elles, Madame Angèle Cossy-Banderet, dépose sa patente en 1968 et reprend seule le commerce en 1980, au décès de sa maman. En 2003, elle passe le relais à sa petite-fille, Madame Christine Martin-Cossy. Elle lui laisse un endroit convivial, empreint de nombreux souvenirs: beau-

coup de petits Vaudois y sont venus, sac au dos, faire leur course d'école. Certains jours, elle a vu défiler jusqu'à vingt classes de potaches (le record fut vingt-six).

Aujourd'hui.

Madame Martin, maman de deux enfants, poursuit la tradition familiale avec succès. Forte de solides formations en hôtellerie, service et cuisine, elle est aux fourneaux et emploie six personnes en tournus: serveuses, aides de cuisine et extras. Le restaurant vous reçoit toute l'année sauf le lundi, jour de fermeture hebdomadaire. Outre les mets de la carte accompagnés des divers crus de la région, de délicieuses tartes vous sont proposées le dimanche ou sur commande.

Pour vos réunions de famille, repas de fin d'année, soirées entre amis ou tout simplement pour le plaisir, n'hésitez pas à gravir la «montagne», là-haut, le chalet vous attend!

Merci à Christine Martin de m'avoir reçue et d'avoir pris le temps de me raconter l'histoire des tenancières du café-restaurant de la Tour de Gourze.

Janine Külling

Villa Lavaux

Le N° 10 du chemin de la Dent d'Oche est en contrebas au bas du chemin du Raidillon, à gauche en montant la route du Signal de Grandvaux. À la place de l'ancien chalet Schneider, il y a une belle maison de chambres d'hôtes (BnB).



Cinq chambres (totalisant 12 lits) et une vaste terrasse, avec une vue imprenable sur Aran, Lutry, Lausanne, La Côte et le Jura d'un côté, les Alpes françaises et vaudoises et la vallée du Rhône de l'autre. Mobilier de bon goût dans un décor agréable et lumineux. Il est vrai que c'est du haut de gamme. L'accueil y est chaleureux et personnalisé par un entretien à l'arrivée avec les propriétaires, Laël et Armand Deuvaert qui, avec élégance, outre le français, vous parlent allemand, anglais ou néerlandais. L'évaluation par la clientèle place cette exploitation comme N°1 en Suisse, et tant les organes suisses du tourisme que celui des BnB lui accordent entre quatre et cinq étoiles. Après une bonne nuit dans une chambre bien équipée, un petit-déjeuner copieux attendra les hôtes à la salle à manger ou sur la terrasse. Sur



demande, M. Deuvaert leur préparera quelque, circuit touristique, ou gastronomique.

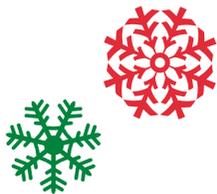
Qui sont-ils ces hôtes? 65 % de Suisses allemands, puis des Français, Autrichiens, États-Uniens, Canadiens, Chinois, Australiens, etc. La plupart s'annoncent par internet. En 2012, 1300 nuitées ont été comptabilisées. Autant de nuitées, c'est peut-être autant de repas chez des restaurateurs de Bourg-en-Lavaux.

Et qui sont les propriétaires? Venant de la région lausannoise, les Deuvaert arrivent à Grandvaux en 1999. Lui, Belge d'origine, vient en Suisse

comme enseignant à Schwyz, puis part en Californie et y travaille dans le marketing qu'il pratiquera à son retour en Suisse. Elle, Américaine, s'occupera d'administration, de secrétariat et de traductions. Après quelques années de travaux de ce genre, un long mûrissement leur donnera envie de vouloir des contacts humains directs. C'est pourquoi ils feront bâtir cette maison qu'ils ouvriront en 2011.

GR Chappuis

Villa Lavaux: 021 799 99 99
courriel: info@villalavaux.ch
www.villalavaux.ch



Le Tham Nak Thai à Grandvaux



Ouvert depuis 2012, le restaurant thaïlandais de la place du Village à Grandvaux, propose une cuisine variée et originale.

Les plats sont préparés par son gérant, Sam Wasugree, (à droite) et le service en salle assuré par Satha Chuenyang. Sam est originaire d'Ayutthaya, au nord de Bangkok, et a appris à faire la cuisine d'abord en famille,

puis à l'Hôtel Oriental, l'établissement le plus renommé de Bangkok. En Suisse depuis 8 ans, il a travaillé à l'Alpha-Palmiers à Lausanne avant de s'installer à Grandvaux.

Ce jeune passionné de cuisine s'inspire de plats traditionnels thaïlandais. Il propose des plats à base de bœuf, poulet, porc, canard et poisson, avec du riz ou des nouilles, qu'il accompagne de légumes frais préparés à la minute afin de conserver leur vraie saveur. Son produit phare est le «canard croustillant» servi avec une sauce Panang à base de curry rouge, cacahuètes et basilic thaï, un plat délicieux qui fait un peu voyager... Mais que les amateurs de vins locaux se rassurent, ces derniers se marient parfaitement avec ces saveurs exotiques.

Sam adapte volontiers sa cuisine au désir du client, donc n'hésitez pas à demander un plat végétarien, sans gluten, épicé ou pas épicé. En outre, les

plats ne contiennent pas de lactose car on utilise uniquement du lait de coco dans la cuisine thaï.

Le restaurant dispose d'une salle accueillante aménagée style thaï. En cas de beau temps, la grande terrasse (en face du restaurant) sous les arbres avec vue sur le lac, offre un espace ombragé souvent bienvenu. Pour ceux ou celles qui n'auraient pas le temps de manger sur place, il y a également la formule «à l'emporter».

L'établissement est ouvert tous les jours (sauf le lundi – jour de fermeture) à partir de 11h et offre un menu du jour (entrée + plat principal) du mardi au vendredi à un prix très compétitif. Venez déguster la cuisine thaï, ou simplement boire un verre, un café ou un thé vert, oolong, gingembre, pu-erh ou au jasmin, servi en théière individuelle.

Océane et Nicole Knuchel

Place du Village 3, 1091 Grandvaux
Tél.: 021 799 12 07
<https://www.facebook.com/restaurantthaïlandaisgrandvaux>



COMMUNE

Bilan du programme de législature,

précision des objectifs
budgétaires et révision
du plan d'investissement
communal



Le 31 janvier 2013 la municipalité de Bourg-en-Lavaux présentait à la population son premier bilan d'activité et précisait les perspectives d'évolution pour la nouvelle commune (voir la feuille n° 5 de mars 2013). Suite à la votation du 6 avril 2014 sur le taux d'imposition, la municipalité a engagé une révision approfondie des axes stratégiques du développement communal. Celle-ci a débouché sur une précision de la stratégie budgétaire et du plan des investissements communaux.

Cet article présente les principaux résultats de cette démarche qui sera présentée au Conseil communal en préambule de sa séance du 5 décembre prochain (voir encadré). La version complète du rapport municipal peut être téléchargée sur le site internet de la commune (www-b-e-l.ch).



1 Consolider les bases de la nouvelle commune

Au début de la législature, la municipalité s'est attachée à mettre en place les bases nécessaires au bon développement de notre commune. En trois ans et demi, un travail considérable a déjà été réalisé. D'ici 2016, la municipalité veut encore renforcer l'assise institutionnelle, l'engagement responsable et la dynamique socio-économique de notre commune (objectifs de législature):

A Une commune performante

Outre le travail de réorganisation et d'harmonisation d'après-fusion, un effort important a été et doit encore être fourni pour optimiser le fonctionnement politico-administratif de

la commune. A cet effet, une attention particulière doit être portée aux orientations stratégiques à court et moyen terme de Bourg-en-Lavaux.

B Une commune responsable

En matière de durabilité, la municipalité veut renforcer ses engagements dans l'éducation, l'accueil de jour, la sécurité publique, la préservation de l'environnement et la protection du patrimoine naturel ou paysager de la commune.

C Une commune dynamique

Là où c'est possible, la municipalité veut soutenir et promouvoir la dynamique économique, sociale et culturelle foisonnante de la commune dans tous les domaines et au mieux de ses capacités.

La mise en œuvre de ces objectifs s'inscrit dans le programme de législature 2011-2016 (**tableau 1**). A ce jour, on peut constater que sur les 79 mesures prévues:

- 35 mesures (44%) sont terminées ou presque;
- 26 mesures (33%) sont en cours de réalisation;
- 18 mesures (23%) sont à initier ou viennent de l'être.

Ce bilan très satisfaisant met en évidence l'important travail réalisé par l'administration et les autorités communales de Bourg-en-Lavaux pour l'installation et le développement de notre nouvelle commune.

2 Assurer un équilibre budgétaire durable

Suite à la votation du 6 avril 2014, la municipalité a renforcé sa stratégie

budgétaire pour assurer l'équilibre financier des comptes communaux. Cette démarche repose sur les objectifs suivants:

1 Poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement

Pour rappel, près de 50% des recettes communales (env. CHF 19 Mios) sont absorbées par les charges cantonales ou intercommunales non maîtrisables. Pour les charges maîtrisables (env. CHF 12 Mios), la commune a diminué d'environ CHF 420'000 (3,5%) ses frais de fonctionnement depuis la fusion (comptes 2013). Cette tendance est confirmée dans les budgets 2014 et 2015. Elle devra être maintenue pour les années à venir.

2 Optimiser le financement des prestations communales

Depuis la fusion, les prestations de service public ont été largement étoffées dans tous les domaines. Pour poursuivre cette dynamique sans trop impacter sur l'équilibre budgétaire, il faut optimiser le financement de ces prestations. Outre l'amélioration de leur efficacité (cf. point 1), il faut aussi envisager une rétribution «au juste prix» des prestations communales (ex. préavis 16/2014 pour la revalorisation des émoluments du contrôle des habitants accepté par le Conseil communal le 27 octobre 2014).

3 Maîtriser l'évolution de la dette communale

Depuis 2010, la dette des cinq communes fusionnées a diminué de quelques 4 millions (comptes 2013). Compte tenu des investissements nécessaires au bon développement



de la commune, la municipalité veut maîtriser l'augmentation de la dette communale renforçant sa marge d'autofinancement (voir ci-dessous). Elle souhaite aussi initier une stratégie de désinvestissement ciblée sur les objets non prioritaires du patrimoine immobilier communal (voir chapitre suivant).

4 Assurer une marge d'autofinancement suffisante

Selon les règles de bonne gestion publique, une commune devrait pouvoir autofinancer ses investissements à hauteur de 60% au minimum (idéalement 80%). Depuis 2011, notre marge d'autofinancement a passé de 105% à 40% (compte 2013). Cette situation problématique doit être corrigée dans les meilleurs délais. Les mesures ci-dessus et l'optimisation des investissements présentées ci-dessous devraient permettre une amélioration de la situation à l'horizon des comptes 2015.

La mise en place de ces mesures dans le budget 2015, combinée avec une amélioration bienvenue des rentrées fiscales, a déjà permis de dégager un léger bénéfice prévisionnel. Cette démarche doit toutefois être envisagée dans la durée pour assurer un équilibre stable des finances communales.

3 Optimiser les investissements communaux

D'importants projets d'intérêt public sont nécessaires pour assurer la qualité de vie et le bon développement de notre commune. Afin d'optimiser ces futurs investissements et éviter un accroissement excessif de la dette

communale, la municipalité a réévalué ses orientations financières selon les objectifs suivants :

1 Priorisation renforcée des investissements publics

Comme elle s'était engagée à le faire, la municipalité a renforcé les critères d'analyse permettant de prioriser les investissements communaux. Outre la réévaluation des priorités d'investissement, le calendrier des engagements financiers a été adapté aux durées croissantes des procédures publiques (mise au concours, marchés publics, soumissions, etc.). Cette démarche a engendré une réorganisation et un étalement sensible du plan des investissements présenté dans le budget 2015 ([tableau 2](#)).

2 Plafonnement annuel des investissements communaux

Le plafonnement annuel des investissements a pour but d'équilibrer l'évolution de la dette communale et de respecter les capacités de mise en œuvre de l'administration. Pour les investissements dont la réalisation incombe aux services communaux (ex. bâtiments, voirie, assainissement, eau, routes, SI, etc.), le plafond annuel d'investissement a été fixé à CHF 3,5 millions. Pour les investissements nécessitant une conduite externe des travaux (ex. projet urbanistique, construction scolaire, parking, etc.), le plafond annuel d'investissement est fixé à CHF 4 millions.

3 Diversifier les modalités de financement des investissements publics

Parallèlement à l'optimisation des priorités d'investissement, la municipalité veut aussi diversifier les

possibilités de financement de ses investissements selon les modalités suivantes :

a) Autofinancement communal

Financer tout ou partie des investissements stratégiques majeurs par la vente ciblée d'objets non prioritaires du patrimoine immobilier communal.

b) Co-financement public-privé

Développer les partenariats publics-privés dans le financement des investissements communaux, en particulier le domaine social (appartements à loyer modéré) ou médico-social (logements protégés).

c) Délégation de financement

Déléguer sous condition la réalisation d'investissements publics en transférant les droits de superficie, d'usage ou d'exploitation à des partenaires tiers - publics ou privés.

Au terme de ce processus d'optimisation, les investissements nets envisagés dans le budget 2015 se montent à CHF 6,6 millions ce qui correspond aux objectifs fixés ([tableau 3](#)). Les modalités d'auto- ou de co-financement des dépenses stratégiques seront définies selon la nature des projets. Les solutions retenues feront partie intégrante des futurs préavis soumis au Conseil communal.

La municipalité



Bilan du programme de législature 2011 - 2016

(Situation au 10.11.2014)

Séance publique

Le bilan du programme de législature, la précision des objectifs budgétaires et la révision du plan d'investissement communal seront présentés au Conseil communal en préambule à la séance ordinaire du 5 décembre prochain.

La séance est publique.

Elle débutera à 17h à la salle des Mariadoules (Aran).

A. UNE COMMUNE PERFORMANTE

1. Mettre en place et optimiser l'organisation et le fonctionnement de l'administration communale

| | pas débuté | débuté | en cours | +/- terminé | terminé |
|---|------------|--------|----------|-------------|---------|
| Mettre en place et organiser la nouvelle administration communale | | | | | X |
| Etablir une politique du personnel adaptée à la nouvelle commune | | | | X | |
| Optimiser l'organisation et le fonctionnement général de l'administration | | | | X | |
| Optimiser la nouvelle organisation du service de conciergerie | | | | | X |
| Optimiser l'organisation du service des gérances | | | | X | |
| Optimiser l'organisation du service des infrastructures | | | X | | |
| Mettre en place et optimiser le fonctionnement du service d'urbanisme | | X | | | |

2. Définir les orientations stratégiques du développement communal

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Etablir un programme de législature et préciser les orientations stratégiques à moyen terme | | | | X | |
| Etablir le plan directeur communal de Bourg-en-Lavaux (PDCOM) | | | X | | |
| Etablir une stratégie pour l'entretien et la valorisation du patrimoine immobilier communal | | | X | | |
| Mettre à l'enquête publique le PPA de la Gare et le PPA Ruvines-Dessus | | | | | X |
| Etablir un concept pour la réaffectation et la valorisation du collège d'Epesses | | | X | | |
| Etablir un plan d'investissements pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux | X | | | | |
| Définir les besoins et les priorités de réalisation pour les projets de parking communaux | X | | | | |
| Etablir un plan directeur pour l'entretien et le développement du réseau routier communal | | X | | | |
| Etablir un plan directeur pour l'entretien et la modernisation de l'éclairage public | | | | | X |
| Etablir une stratégie pour l'approvisionnement en eau potable de la commune | | | X | | |
| Etablir un concept d'entretien et de remplacement des véhicules communaux | | | X | | |

3. Réviser les règlements communaux et les directives administratives de Bourg-en-Lavaux

| | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|
| Harmoniser et réviser les règlements communaux | | | | X | |
| Harmoniser les règlements et tarifs de location des salles et refuges | | | | | X |
| Mettre en place un classement unifié des archives communales | | X | | | |
| Réviser le Plan Général d'Affectation (PGA) et son règlement (RPGA) | X | | | | |
| Réviser le règlement communal sur la police des constructions | X | | | | |

4. Assurer la maîtrise budgétaire et renforcer le pilotage financier de la commune

| | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| Mettre en place une comptabilité unifiée pour la nouvelle commune | | | | | X |
| Définir la politique budgétaire et le plan des investissements 2011-2016 | | | | X | |
| Optimiser la valorisation et l'entretien des refuges forestiers communaux | | | | X | |
| Renforcer la maîtrise des charges de fonctionnement de la commune | | | X | | |
| Mettre en place les outils de pilotage et de contrôle financier adaptés à la nouvelle commune | | | X | | |

5. Optimiser l'informatique communale et développer les prestations de guichet en ligne

| | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| Harmoniser, stabiliser et optimiser le système informatique communal | | | | X | |
| Créer un site Internet facilitant l'accessibilité des informations communales | | | | | X |
| Développer les prestations de guichet virtuel et la mise en ligne des informations communales | | | | | X |
| Etablir un relevé cartographique et introduire la gestion informatisée des cimetières | | | X | | |





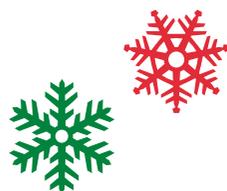
| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 6. Renforcer la communication et l'information à la population | | | | | |
| Etablir un concept de communication et d'information au niveau communal | | | | X | |
| Créer un journal communal pour renforcer l'identité de la nouvelle commune | | | | | X |
| Harmoniser l'annonce, l'information et l'organisation des manifestations publiques | | | | | X |
| 7. Optimiser l'organisation et la gestion du patrimoine viticole de la commune | | | | | |
| Harmoniser et optimiser la gestion du patrimoine viticole de la commune | | | | X | |
| Harmoniser et optimiser la gestion des caves communales | | | | X | |
| Etablir une stratégie de valorisation et de promotion du patrimoine viticole communal | | | X | | |
| 8. Optimiser la localisation et le regroupement des services communaux | | | | | |
| Regrouper le SDIS de Gourze (Cully) et le SDIS du Forestay (Forel) | | | | | X |
| Accompagner le regroupement de l'ORPC Lavaux, Oron, Lausanne Est | | | X | | |
| Regrouper et/ou relocaliser les locaux de voirie | | X | | | |
| Regrouper et/ou relocaliser le stockage des vins de la commune | X | | | | |
| Regrouper et/ou relocaliser les archives des cinq anciennes communes | X | | | | |
| B. UNE COMMUNE RESPONSABLE | | | | | |
| 1. Mettre en œuvre la réorganisation scolaire et renforcer les prestations d'accueil de jour | | | | | |
| Définir et mettre en place la nouvelle organisation scolaire de Bourg-en-Lavaux | | | X | | |
| Adapter l'offre et renforcer l'efficacité des transports scolaires | | | X | | |
| Renforcer les capacités et l'organisation de l'accueil parascolaire | | | | X | |
| Renforcer les capacités d'accueil des mamans de jour au niveau communal | | | X | | |
| 2. Assurer la protection de la population et le maintien de l'ordre public | | | | | |
| Définir les objectifs, l'organisation et les prestations de l'APOL pour la commune | | | | | X |
| 3. Renforcer la performance environnementale de la commune | | | | | |
| Etablir une stratégie développement durable pour la commune (Agenda 21) | | | | X | |
| Mettre en œuvre la taxe au sac, optimiser la collecte et le tri des déchets | | | X | | |
| Etablir une stratégie globale pour la gestion des eaux usées/eaux claires | | | X | | |
| Mettre en œuvre le plan directeur de l'éclairage public | | | X | | |
| Mettre en œuvre le concept énergétique de la nouvelle commune | | X | | | |
| Etablir un cadastre des surfaces susceptibles d'accueillir des panneaux solaires | X | | | | |
| 4. Assurer la préservation du patrimoine culturel, paysager et naturel de la commune | | | | | |
| Concrétiser le plan de gestion Lavaux UNESCO au niveau communal | | | X | | |
| Intégrer le guide architectural Lavaux UNESCO dans les projets communaux | | | X | | |
| Harmoniser l'organisation et la gestion du patrimoine forestier de la commune | | | | X | |
| Etablir une stratégie pour l'entretien différencié des espaces verts communaux | | | X | | |
| Etablir un plan de classement des arbres et réviser le règlement communal sur les arbres | X | | | | |
| 5. Renforcer l'offre multi-modale des transports au niveau communal | | | | | |
| Etablir un plan directeur de la mobilité pour la commune | | X | | | |
| Renforcer le réseau de mobilité douce au niveau communal | | X | | | |
| Harmoniser le concept de stationnement sur le territoire communal | | | | X | |
| C. UNE COMMUNE DYNAMIQUE | | | | | |
| 1. Soutenir le développement et la croissance du tissu économique local | | | | | |
| Soutenir et développer le tissu économique au niveau communal | | | X | | |
| Terminer et valoriser la transformation de l'ancien local du feu à Epesses | | | | X | |
| Entreprendre la rénovation et la valorisation de l'Hôtel du Monde à Grandvaux | | X | | | |
| 2. Renforcer la qualité d'accueil et l'offre touristique de la commune | | | | | |
| Renforcer les capacités et prestations d'accueil touristique au niveau communal | | | | | X |
| Développer les sentiers touristiques et activités découvertes au niveau communal | | | | X | |
| Améliorer la disponibilité et la qualité des informations touristiques | | | X | | |
| Unifier la signalétique touristique et commerciale de la commune | | | X | | |
| Harmoniser les mesures d'embellissement floral de la commune | | | | | X |
| Harmoniser la signalétique des plages et bains de la commune | | | | | X |
| Entreprendre la réfection de la place de la Mottaz | | | X | | |
| 3. Soutenir et étoffer l'offre culturelle au niveau communal | | | | | |
| Etablir une stratégie de promotion et de valorisation culturelle au niveau communal | | X | | | |
| Développer et renforcer les prestations de la bibliothèque communale | | | | X | |
| Réaliser un parcours viticole didactique dans les vignes de la Maison Jaune (Cully) | X | | | | |
| 4. Soutenir les sociétés locales et renforcer la vie sociale de la commune | | | | | |
| Soutenir les activités et favoriser les synergies entre les sociétés locales | | | | | X |
| Accompagner la réorganisation des activités de la paroisse protestante | | | | | X |
| Soutenir et promouvoir la pratique du sport au niveau communal | | | X | | |
| Etablir un concept pour la rénovation et le développement du centre sportif de la Tioleyre | | | X | | |

Tableau 2

Plan des investissements 2015 et 2016 (hors crédit cadre)



| | | 2015 | 2016 |
|--|--------------|------------------|------------------|
| URBANISME | | | |
| PDCom BeL - Révision Plan directeur communal (07/11) | | 50'000 | |
| PDCom BeL - Révision RPGA | | 65'000 | 70'000 |
| PDCom BeL - Plan directeur circulation/mobilité | | 100'000 | |
| PPA Fortunades (18/13) - Finalisation étude | | 100'000 | |
| PPA Gare - Réalisation (22/13) | | 250'000 | |
| PPA Gare - Transfert de terrains O | | 900'000 | |
| PPA Gare - Construction bâtiment Cuénoud | | | 700'000 |
| PPA Gare - Equipements, SI, circulation | | | 1'000'000 |
| PPA Gare - Réalisation parking souterrain | | | 1'500'000 |
| PPA Gare - Réalisation bâtiment Contesse (pompiers) | | | 500'000 |
| PPA Gare - Vente terrain O (REVENU) | | -1'000'000 | -1'000'000 |
| PPA Ruvines Dessus - Réalisation | | | 50'000 |
| PPA Tioleyre - Réalisation centre sportif | | 700'000 | 600'000 |
| PPA Tioleyre -Subventions cantonales (REVENU) | | | -300'000 |
| Varia - Signalétique touristique et économique | | 100'000 | |
| Varia - Signalétique communale (ex. stationnement) | | 80'000 | |
| | Total | 1'345'000 | 3'120'000 |
| SCOLAIRE & PARASCOLAIRE BEL | | | |
| Etude regroupement scolaire BeL (23/13) | | 150'000 | 50'000 |
| Accueil parascolaire Ruvines (remplacement Capite + cafétéria) | | 1'000'000 | 900'000 |
| | Total | 1'150'000 | 950'000 |
| PARKING & STATIONNEMENT | | | |
| Villette - Réalisation parking PPA Champ de l'Essert | | | 200'000 |
| Varia - Recensement places de parc et signalisation | | 80'000 | |
| | Total | 80'000 | 200'000 |
| PLACES & PLAGES | | | |
| Place Hôtel de Ville Cully - Réfection terrasses | | 250'000 | |
| Réfections radiers plages communales | | 80'000 | |
| | Total | 330'000 | |
| BATIMENTS (cf. commentaire 1) | | | |
| Temple 1 (Cully) - Réfection (19/12) | | 126'000 | |
| Auberge du Raisin (Cully) - (C55/11) | | 250'000 | |
| Hôtel du Monde (Grandvaux) - Etude projet | | 150'000 | |
| Hôtel du Monde (Grandvaux) - Transformations intérieures | | 1'200'000 | |
| Collège Genevrey (Grandvaux) - Chauffage | | 70'000 | |
| Cave Villette - Renouvellement (étape 3) | | 50'000 | |
| | Total | 1'846'000 | |
| ASSAINISSEMENT (cf. commentaire 1) | | | |
| Eco points - Mise en place | | 300'000 | 200'000 |
| Assainissement Grignes et collecteur EC-EU (G39/10) | | 100'415 | |
| Mise en séparatif Sous-Gourze | | 350'000 | |
| | Total | 750'415 | 200'000 |



| | 2015 | 2016 |
|--|----------------|------------------|
| RESEAU D'EAU (cf. commentaire 1) | | |
| Conduite Riex Ouest (R03/11) | 40'471 | |
| Conduite Creux-Fontaines réservoir bois gentil | 250'000 | |
| Total | 290'471 | |
| ROUTES (cf. commentaire 1) | | |
| RC 780 - Revêtement (12/14) | 550'000 | |
| RC 780 - Subvention cantonale | -250'000 | |
| Ch. de Chaudron (canalisations et chemins) | 300'000 | 900'000 |
| Ch. de Pra Forny | | 100'000 |
| Total | 600'000 | 1'000'000 |
| SI, ÉCLAIRAGE PUBLIC & COMMUNICATION | | |
| Eclairage route de la Corniche Cully/Riex/Epesse | 100'000 | 100'000 |
| Total | 100'000 | 100'000 |
| VOIRIE | | |
| Mécanisation domaine public (12/12) | 14'069 | |
| Total | 14'069 | |
| INFORMATIQUE | | |
| Gestion électronique des documents (GED) | 50'000 | 50'000 |
| Total | 50'000 | 50'000 |

Commentaire 1 : à partir de 2016 les coûts d'entretien seront inscrits dans un crédit cadre budgétaire

Tableau 3

Récapitulatif des investissements 2015-2016 (hors crédit cadre)

| RÉCAPITULATIF | 2015 | 2016 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Urbanisme | 1'345'000 | 3'120'000 |
| Scolaire & parascolaire BeL | 1'150'000 | 950'000 |
| Parkings & stationnement | 80'000 | 200'000 |
| Places & plages publiques | 330'000 | 0 |
| Bâtiments | 1'846'000 | 0 |
| Assainissement | 750'415 | 200'000 |
| Réseau d'eau | 290'471 | 0 |
| Routes | 600'000 | 1'000'000 |
| SI & éclairage public | 100'000 | 100'000 |
| Voirie | 14'069 | 0 |
| Informatique | 50'000 | 50'000 |
| | 6'555'955 | 5'620'000 |

Soins dentaires à l'Hôpital de Lavaux

La santé et le confort des patients dépendent grandement de leur état nutritionnel. Ce dernier est favorisé par une dentition saine et une hygiène dentaire adéquate.



Qu'il s'agisse de nos résidents, de nos patients en réadaptation visant un retour à domicile avec la meilleure autonomie possible, ou de nos patients → p. 15

L'accompagnement musical : une thérapie palliative

L'Hôpital de Lavaux pérennise le projet lancé grâce au soutien du Rotary Club de Lavaux

Les soins palliatifs visent à soulager et à accompagner les patients dans leurs souffrances, en particulier lorsqu'elles surviennent au terme du parcours de vie.

Les besoins fondamentaux des patients relevant du corps et de l'esprit, toute démarche susceptible de satisfaire ces besoins, d'améliorer la qualité de vie, et de donner sens au quotidien, devrait leur être proposée.

C'est ainsi que les approches qui touchent l'émotionnel et l'intime du patient, dans son vécu passé et présent, trouvent leur place dans l'accompagnement palliatif. Parmi ces approches, l'art et la musique occupent une place privilégiée.

C'est la raison pour laquelle l'Hôpital de Lavaux offre à ses patients en soins



palliatifs, avec le soutien depuis 2 ans du Rotary Club de Lavaux, un accompagnement musical.

La harpe romane et la voix de Mme Christiane Rupp, éducatrice musicale Willems, apportent chaque semaine à nos patients et à leurs proches leur contribution à la qualité de la prise

en soin de ces derniers. La musique, adaptée individuellement à chaque situation, permet souvent de faire revivre des moments heureux, de faciliter la communication grâce aux échanges d'émotions et de partage qu'elle offre. Elle favorise la détente et le contrôle de la respiration, réduit la douleur et l'anxiété; elle peut également aider le patient à sortir de sa passivité, à le mettre en mouvement, et à améliorer son estime de soi.

C'est ainsi que, lorsque les mots et les traitements apportés par l'équipe soignante n'apaisent pas suffisamment les maux, les notes y parviennent parfois.

Forts de cette expérience encourageante, Mme Rupp et l'Hôpital de Lavaux ont décidé de poursuivre cet accompagnement musical, qui est un véritable complément aux traitements médicaux conventionnels.

Dr Gérard Pralong
Directeur médical

PERSONNALITÉS

Suzanne Derieux, écrivaine à Cully



Suzanne Derieux, née Suzanne Cuendet à Yverdon-les-Bains le 16 avril 1926, est une écrivaine vaudoise.

Elle habite Cully depuis 1983 et est la fille du chirurgien Samuel Cuendet et de Jeanne Fauquex qui était de Riex.

De fréquents séjours dans la famille de sa mère à Riex, l'ont amenée à choisir son nom de plume.

Suzanne Derieux a fait des études de théologie et de mathématiques à Lausanne et à Bâle. Elle est l'auteur d'articles parus dans la *Gazette Littéraire de Lausanne* (avant 1961, sous le nom de Suzanne Piguet) de contes, de nouvelles et de récits dans la presse suisse et française, de pièces radiophoniques dont «*Le Choix*», traduit en allemand, italien et serbo-croate. Elle a épousé Jean-François Piguet avocat, ancien bâtonnier et neveu de Ramuz. Mère de 3 fils, sa famille a vécu, entre autres, sept ans dans la maison de Ramuz «*La Muette*» à Pully, avant de s'établir finalement à Cully.

Ses premiers articles paraissent dans le supplément littéraire de *La Gazette de Lausanne*.

Outre une dizaine de pièces radiophoniques, Suzanne Derieux a publié six romans qui évoquent la solitude de l'amour «*Corinne*», «*San Domenico*»

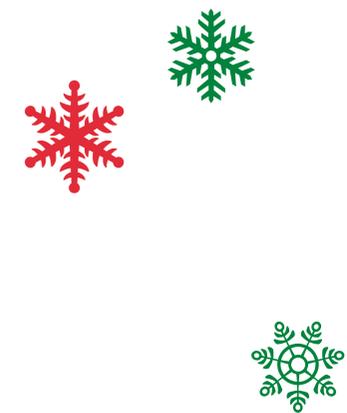
ou retracent dans la veine autobiographique l'évolution des mentalités et les mutations d'après-guerre de la région de sa famille dans «*Les sept vies de Louise Croisier née Moraz*». Ce roman évoque la région de sa mère qui a vécu à Riex et c'est la raison pour laquelle elle a écrit ce roman autobiographique.

Son roman «*L'enfant et la mort*», dont le narrateur, une petite fille de six ans, affronte et découvre la solitude et la mort, est couronné par le Prix Veillon en 1969. Suzanne Derieux a été secrétaire de la section romande du PEN-Club au début des années 1970.

Elle a reçu le prix des écrivains vaudois en 1990, qui lui a été remis à la Salle Davel à Cully.

Ses romans historiques «*Un arbre de vie*», suivi d'«*Exil*» et de la «*Tourmente*» sont basés sur des documents familiaux retrouvés dans sa famille paternelle.

Actuellement, Suzanne Derieux travaille à la suite de cette histoire proche de sa famille. Etant donné qu'elle a



→ Soins...

accueillis en soins palliatifs, des soins dentaires de qualité sont essentiels.

La médecine dentaire permet de restaurer une mastication efficace, de soulager des douleurs dues à une mauvaise adaptation de prothèses ou à des ulcérations de la cavité buccale, et peut améliorer l'image de soi pour ceux qui en bénéficient.

L'Hôpital de Lavaux et son hygiéniste, Mme Michèle Sandoz, offrant déjà des prestations d'hygiène dentaire, il nous a paru essentiel de compléter celles-ci par le développement d'un cabinet dentaire moderne. Notre médecin dentiste, le Dr Raoul Baehler, renforcera donc son activité sur le site de l'Hôpital, tous les vendredis après-midi, dès janvier 2015.

Les prestations incluront les soins dentaires habituels conservateurs et prothétiques (petite chirurgie, soins de caries, rebasages, extractions, traitements de racines, soins de gencives, détartrages).

Elles seront destinées aux patients, résidents, ainsi qu'à la population qui le souhaite, les facilités d'accès permettant aux personnes à mobilité réduite de bénéficier également de ces soins.

**Rendez-vous
hygiéniste dentaire :**
Mme Michèle Sandoz,
Tél 079 667 04 84

**Rendez-vous
médecin dentiste,
dès mi-janvier 2015 :**
Dr Raoul Baehler,
Tél 021 799 28 29

Dr Gérard Pralong
Directeur médical

des difficultés de vue, elle dicte ses romans sur un ordinateur qui transcrit ses paroles directement en texte.

Les nouvelles de Suzanne Derieux sont de petites perles d'écriture, des instants envoûtants où le lecteur retient son souffle, où il entre sans s'en rendre compte dans un monde à part; certaines d'entre elles tiennent du

conte et ont un petit côté fantastique, d'autres ont été écrites à partir de souvenirs d'enfance. Enfin, quelques-unes nous permettent de partager la vision de la créatrice et sa philosophie de vie. Il suffit de se laisser séduire et d'accepter de vivre ces moments de bonheur pur.

Au sujet de «*Graines de ciel*», qui sont

une série de Nouvelles, Anne Perrier écrivait le 21 juillet 2004: «... On est pris, on se laisse faire sans trop savoir si nos pas touchent terre encore ou cheminent à la lisière du merveilleux. C'est un livre qui fait du bien en ces moments si lourds de menaces et de catastrophes».

Michel Fouvy

MANIFESTATION

Le Cully Bazar «Pensez global, agissez local»

Le dimanche 7 décembre de 10h à 18h, aura lieu la 7^{ème} édition du Bazar de Cully. Contrairement aux marchés de Noël, le Cully Bazar propose au public d'entrer dans les lieux et d'en découvrir les charmes et les acteurs.

Plus de 60 participants, comme chaque année, se préparent à dévoiler leurs talents, dans leur cadre unique et authentique. Le site le plus excentré, est la maison d'hôte du Vigny qui propose un petit-déjeuner «maison» ce qui permet dans le même temps de visiter le domaine et ses chambres insolites dites «de la capite» ou «du poulailler». Une autre attraction, la traditionnelle Brocante de Cully qui se tient à la place de la Gare, du 5 au 7 décembre. Les deux grands Festivals de Cully, Jazz et Classique, proposent des animations musicales à des heures précises, et de nombreuses séances de dédicaces se font dans divers lieux. L'association «Lavaux Patrimoine Mondial» sera à nouveau présente cette année et la Saint-Nicolas sera offerte par l'Auberge du Raisin sous forme de vin et thé chaud devant l'établissement le



Saint-Nicolas y distribuera des sachets aux enfants dans un écrin de bottes de foin...

Une cinquantaine de lieux attractifs se succèdent avec leur lot de propositions surprenantes et de découvertes. Pour en saisir l'ampleur et la variété, le plan détaillé du Bazar ainsi que le programme des horaires des différentes animations avec les propositions culinaires, seront à disposition sur place et en ligne. www.cullybazar.ch

Le comité d'organisation de Cully Bazar rejoint aujourd'hui la nouvelle association «LABEL, Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux» dont les buts sont précisément la défense et la promotion du tissu économique et culturel d'une région aujourd'hui inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Le Cully Bazar incarne les valeurs de LABEL, qui prônent la valorisation des qualités locales de manière solidaire face à la consommation de masse. LABEL vise à réunir les gens, considérant que les acteurs de Bourg-en-Lavaux sont aussi bien des personnes actives sur la commune que les consommateurs ou ses habitants. La responsabilité de la pérennité d'une vie locale active ne doit-elle pas être l'affaire de tous, au même titre que le tri des déchets?

Carmilla Schmidt

Pour s'informer et y adhérer, LABEL met à disposition ses dépliants dans les commerces, à l'administration communale ou en ligne. www.la-bel.ch

LAST NEW'S

Gestion des forêts protectrices - Ruisseau du Champflon

Dans la continuité des travaux entrepris dans les forêts protectrices du Triage de Lavaux, et afin d'assurer à la forêt sa fonction de protection, il est important d'entreprendre des travaux d'entretien. Éclaircir ces peuplements et enlever quelques grands arbres permet de revitaliser,

dynamiser, d'augmenter le nombre d'espèces présentes et de maintenir la stabilité.

Dans cette optique, nous vous informons que des travaux auront lieu pendant l'hiver 2014-2015, sur les berges du Champflon, en amont du parking de Riex.

Ces travaux nécessiteront très probablement quelques feux autorisés par le Service forestier.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La municipalité

Agenda : novembre 2014 – janvier 2015

11
01

Manifestations officielles

- Samedi 13 décembre** Vente des sapins de Noël au marché des produits du terroir, Groupe d'animation de Riex, place R.-T. Bosshard, 10h - 13h
- Mercredi 17 décembre** Arbre de Noël de Riex, Grande salle, 19h
- Mercredi 17 décembre** Noël d'Epesses, Salle du Collège, 19h30

Cinéma, théâtre, musique et spectacles

- Vendredi 28 et Samedi 29 novembre** Revue du FC Vignoble, Cully, Salle Davel, Soir. (cf. p.4)
- Samedi 13 décembre** Concert à 15h au temple de Cully: Les petits chanteurs de Lausanne, direction Yves Bugnon
- Vendredi 23 et Samedi 24 janvier** 18h30, Soirée annuelle de la Chanson Vigneronne
- Dimanche 25 janvier** 18h30, Repas-spectacle sur réservation, 15h, Grandvaux, Grande salle
- Dimanche 15 février** Concert trompette et orgue, Raoul Valès et Gérald R. Chappuis. Le Temple, Cully

Marché, dégustations, produits du terroir et brocante

- Du 27 au 30 novembre** Les vins gourmands au caveau, Une symphonie d'accords mets et vins du terroir de Lavaux!, www.caveau-cully.ch, Cully, Caveau des vigneron, 17h - 21h
- Samedi 29 novembre** Des Huîtres et du Villette, Epicerie des Vins d'Aran-Villette et restaurant Le Villette, Aran, Salle les Mariadoules, 10h30 - 19h
- Samedi 6 décembre** Brocante de Cully, Salle des Ruvines, 09h - 20h
- Dimanche 7 décembre** Idem, 09h - 17h
- Dimanche 7 décembre** Cully Bazar, www.cullybazar.ch, Cully, Village et commerces, Selon programme (cf. p.15)
- Samedi 13 décembre** Marché de produits du terroir, Groupe d'animation de Riex, Pl. R.-T. Bosshard, 10h - 13h
- 31 janvier 2015** Fête populaire de la Saint-Vincent (saucisses aux choux cuites à la distilleuse). Epicerie des Vins d'Aran-Villette Aran, Salle les Mariadoules, 10h30 - 19h

Manifestations et sociétés sportives

- Dimanche 7 décembre** Régate de Saint-Nicolas, Cercle de la voile de Moratel Cully, Moratel, 09h
- 27 novembre au 31 janvier 2015** Exposition intergénérationnelle, Garderie de Lavaux - CAT de Lavaux, Techniques mixtes «La Forêt», Hôpital de Lavaux

Sociétés locales

- Dimanche 30 novembre** Loto de la Chanson Vigneronne de Grandvaux, Grandvaux, Grande salle, 14h
- Vendredi 2 janvier 2015** Ramassage de la saucisse aux choux Jeunesse de Villette Aran-Villette et Jeunesse de Grandvaux, dès 08h
- Samedi 3 janvier 2015** Souper «Saucisses» & Petit Nouvel An Jeunesse de Villette Aran, Salle les Mariadoules, dès 19h
- Samedi 10 janvier 2015** Soirée «Saucisses» Jeunesse de Grandvaux Grande salle, dès 18h

Paroisse, enfants et aînés

- Samedi 29 novembre** Vente des couronnes de l'Avent, Jardin d'enfants Arc-en-Ciel, Cully et Grandvaux, Points de vente habituels, 8h30 - 12h
- Samedi 29 novembre** Marché-vente de Noël, Paroisse réformée de Villette, Grandvaux, Grande salle, dès 14h
- Dimanche 7 Décembre** Atelier bougies ouvert à tous, Jardin d'enfants Arc-en-Ciel - Info: 021 799 30 44, Cully, Pressoir de la Maison Jaune, 10h - 18h
- Mercredi 10 décembre** Idem, 14h - 18h
- Mercredi 10 décembre** Trait d'Union - Rencontre des aînés, Repas de Noël, Cully, Salle de l'église catholique, 11h30
- Samedi 7 février** Fête paroissiale, Ruvines, Cully. Dès 18h30.

Horaires de fin d'année

Les bureaux de l'administration seront fermés au public du mardi 23 décembre 2014 (16h30) au lundi 5 janvier 2015 (08h00).
En cas d'urgence:
- Piquet assainissement : 021 799 24 89
- Piquet eau : 021 821 04 66